



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2024 :

Présents : TORLOTING Michel

BRIOUX Dominique

SIMON Denis

SORNETTE-CHMIELOVK Cyrielle

GAILLOT Emilie

LOUIS Aurélie

CLEVER Nathalie

POTIER Christophe

MULLER Hervé

DAUBENFELD Nadine

Absents excusés : DONVAL Denis donne procuration à BRIOUX Dominique

GRANDPIERRE Marie-France donne procuration à SIMON Denis

Absents excusés : SCHURCH Christophe

APPERT Ségolène

PIERRE Sébastien

Préambule : Intervention de Denis SIMON (3ieme adjoint) :

Mr SIMON demande, en accord avec les autres adjoints, à ce qu'une augmentation de l'indemnité mensuelle de Mr BRIOUX (1^{er} adjoint) soit prévue au budget primitif 2024, à la vue du temps passé en mairie pour suivre les projets en cours et diverses activités. Les adjoints sont même prêts à diminuer leurs indemnités pour compenser.

Les membres du conseil municipal sont favorables à cette augmentation mais sans diminuer celle des autres adjoints.

Mr BRIOUX intervient pour dire au conseil municipal qu'il n'a rien demandé concernant cette augmentation, il demande plutôt que l'on s'organise avec le Maire et les adjoints pour améliorer la communication dans notre fonctionnement, prioriser les points du Vendredi ou autres créneaux entre Maire et adjoints, déléguer certaines tâches.

1/ COMPTE ADMINISTRATIF 2023, COMPTE DE GESTION 2023, AFFECTATION DU RESULTAT 2023

BRIOUX Dominique, 1^{er} adjoint présente le compte administratif et compte de gestion 2023 en détaillant les charges de fonctionnement et recettes de fonctionnement :

Charges de fonctionnement : 420014 euros en hausse de 29 % dû à :

Travaux luminaires à l'église 20247 euros (on retrouvera cette somme en recette)

Augmentation couts énergie et règlement pénalité EDF sur abonnement bâtiment ancien musée. **A vérifier facture EP rue de Verdun ?**

Réalisation de plusieurs diagnostics suite à travaux et location logement école Location photocopieur.

Fêtes et cérémonies : Cinéma fêtes des associations, repas et colis aînés.

Recette de fonctionnement : 466474 euros en hausse de 20% dû à :

Participation conseil de fabrique à la rénovation de l'éclairage de l'église : 19949 euros

Vente de terrains lot les Annevals et parcelle au 33 rue de Metz

Dépenses d'investissement : 473394 euros

Réhabilitation ancien musée : 342138 euros

Agrandissement périscolaire : 20727 euros (Note d'honoraire, études)

Rénovation thermique école 19124 euros (Note d'honoraire, études)

Electricité église : 19952 euros

Bâtiments communaux : 10951 euros

Investissement Eurométropole Metz : 22192 euros

Recettes d'investissement : 619063 euros Ventes de

terrain :

FCTVA :

Taxe d'aménagement :

Subventions ancien musée,

Versement emprunt : 350000 euros

Explications subventions projets en cours :

Agrandissement périscolaire : Subventions CAF, DETR, Ambition Moselle, Amélioration cadre de vie, fond de concours : acceptée

Rénovation éclairage public : Subvention fond Vert état acceptée

Subvention fond vert Eurométropole Metz à demander

Rénovation thermique école : Fond vert état, Climaxion, Moselle ambition acceptée.

Fond vert Eurométropole Metz à demander.

Affectation de résultat :

Brioux Dominique, 1^{er} adjoint, présente l'affectation de résultat fonctionnement 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif, compte de gestion, affectation de résultat 2023.

2/ ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN ACCEUIL PERISCOLAIRE :

Le maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la construction d'un accueil périscolaire à Gravelotte, une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée, pour la construction des marchés correspondants.

Après ouverture des offres, celles-ci ont été analysées et il s'avère que les offres suivantes sont économiquement les plus avantageuses au regard de l'ensemble des critères fixés dans le règlement de la consultation :

Après avoir présenté la liste des entreprises retenues au conseil municipal, le conseil délibère, et vote à l'unanimité pour le choix de l'ensemble de ces entreprises.

3/ CARTOGRAPHIE ZONE D'ACCELERATION D'ENERGIE RENOUVELABLE :

Brioux Dominique, rapporteur, retrace l'ensemble des étapes réalisées concernant la mise en place des cartographies :

Réunions de travail commission animation, création cartographie, concertation (distribution de flyers, réseaux sociaux, permanence en mairie accueil des habitants, concertation avec SCOTAM, Parc Naturel Régional de Lorraine).

BRIOUX Dominique, propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable aux ZAENR proposées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide les zones ci-dessous :

Photovoltaïques TOITURES :

L'ensemble du bâti de la commune pour les zones U, AU, NE, A

Photovoltaïques OMBRIERES Parking :

Zone UE : parking du musée de la guerre de Gravelotte Eolien :

Non retenu

Méthanisation :

Non retenue

Géothermie :

Favorable en zone U

4/ Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal. Avis communal sur le plan de secteur commune de Gravelotte :

Après avoir donné des explications sur le plan local d'urbanisme intercommunal secteur commune de Gravelotte, le maire hé propose hé au Conseil municipal que la commune de Gravelotte soit rattachée au plan du secteur la couronne métropolitaine. Le Conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au plan de secteur qui couvre la commune.

5/modification convention salle des fêtes

Proposition de modification règlement pour location salle des fêtes :

Article 3 mise à jour apparu dans vie communale numéro 11 42 : contact en cas d'urgence

Article 4 remboursement de vaisselle en cas de casse

Article 6 remboursement en cas de perte de clé de la salle

Modification des horaires pour la demi-journée 14h/18h seulement Réorganisation de la liste de lave-vaisselle

6/point d'apport volontaire de collecte de textile linge de maison et chaussures

Le Conseil municipal vote pour à l'unanimité pour l'adhésion à la convention de partenariat relative à l'installation de points d'apport volontaires de collègues de textiles, linge de maison et chaussure

7/répartition du produit de la chasse indemnité versée au secrétaire et trésorerie de la commune.

Le Conseil municipal est favorable à l'octroi de la part de 4% des recettes à La Secrétaire Emilie Durand

7/Demande subvention fonds vert Eurométropole Metz éclairage public :

Dans le cadre du projet de rénovation de l'éclairage public pour la commune de Gravelotte le maire propose de solliciter l'Eurométropole Metz pour une demande de subvention fond vert dans montant de 17000€.

Cette subvention viendra en complément de la subvention d'un montant de 34317 € accordé par le dispositif fond vert de l'état, rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public ;

Le Conseil municipal vote pour à l'unanimité pour cette demande de subvention et charge le maire d'entreprendre les démarches nécessaires

Divers :

Recherche médecin :

Le maire explique au Conseil municipal que la commune recherche un médecin depuis plus d'un an et que à l'heure actuelle nous n'avons aucune piste.

Le premier adjoint explique qu'il a sollicité divers organismes mais aucun retour

Le maire passe un message au Conseil municipal qu'il faudra prendre une décision rapidement enfin de ne pas laisser le local la cellule médicale vide.

Choix de revêtement de façades Périscolaire :

Une demande du conseil municipal lors d'un précédent conseil était de modifier le type de revêtement façades pour éviter d'avoir seulement un type de façades bois.

Brioux Dominique, 1^{er} adjoint, présente les propositions de Mr FILDIER, architecte.

La façade côté rue Haute sera en bardage bois de mélèze laissé naturel.

Bâtiment salle motricité en enduit sur laine de bois

Façade sur la cour de récréation : enduit sur laine de bois, les teintes seront colorées à déterminer suivant nuancier du fabricant.

Des adaptations seront nécessaires sur façade salle de restauration pour cause technique raccordement façade/ entourage ouvertures. (Bardage type TRESPA)

Façade partie technique CTA et PAC sur le parking : bardage type TRESPA sur teintes à définir

Bâtiment de service (office, sanitaires, salle de restauration, hall d'entrée) : enduit sur laine de bois.

Un point a été fait sur la proposition de planning de l'architecte qui prévoit une préparation de chantier d'Avril à fin Mai 2024.

Les travaux pourraient démarrés en JUIN avec la réalisation génie civil pendant les vacances scolaires.

Intervention d'Aurélien LOUIS :

Les membres du Périscolaire attendent des informations sur le déroulement des travaux, surface des locaux, etc.

La réponse des adjoints présents et de Mr le Maire est en priorité d'attendre la réunion « zéro » avec les entreprises retenues, le représentant sécurité pour avoir des infos précises sur l'organisation à mettre en place.

Une info pourra être faite de la part de la mairie pour justement informer le Périscolaire et l'école maternelle que le chantier est en préparation et des infos seront données après la réunion « zéro ».

Sinistre suite travaux Rénovation de l'ancien musée en Micro-crèche et cabinets médicaux :

Suite à une « plainte » auprès de la mairie pour dégradation des dalles terrasse d'une habitation voisine au chantier, notre assurance « Abeille assurances » nous réclame une franchise de 7500 euros.

Mr le Maire a contacté l'assureur pour lui faire part de son mécontentement et que ce n'était pas normal que la commune règle ce sinistre.

L'assurance annonce qu'il va se retourner contre l'entreprise pour récupérer le montant de cette franchise.

Proposition aménagement passage piétons devant l'église :

Suite à la dégradation des pavés du passage devant l'église nous avons demandé conseil aux services de Metz métropole :

Proposition de remplacer les pavés par un enrobé de couleur. Techniquement, on ne peut plus remettre des pavés.

Proposition d'un passage surélevé faite par Mr BRIOUX, mais il serait préférable d'attendre l'étude de requalification de la rue d'ARS dans son ensemble qui sera faite par les services de l'Eurométropole de Metz en 2025.

Dans ce cas, Les travaux consisteront uniquement à changer ces pavés par un enrobé.

Attente retour devis. Voir également pour bénéficier du solde dispositif « PLUSSUR) 10000 euros

Aménagement entrée AR « ancien musée » Proposition

d'aménagement Eurométropole Metz :

Faire entrer idem entrées voisines.

Proposition de création de 2 places de parking non retenus car cela pourrait gêner les voisins pour sortir de leurs garages ou entrées. Aurélie LOUIS

Service Eurométropole Metz a recontacter pour modifications de ces 2 aménagements et devis.

Sachant que c'est à la charge de la commune.

Les 2 passages surélevés rue des écoles vont être remis en conformité par l'Eurométropole de Metz, travaux pris en charge par l'Eurométropole de Metz.

Aménagement aire de Jeux :

Cyrielle Sornette propose de continuer l'aménagement de l'aire de jeux :

Marquage au sol, mise en place table de pic Nick enfants, jeux ados sportifs.

Le conseil est d'accord sur le principe, revoir l'entreprise de marquage pour faire un point sur le terrain, attendre retour devis sur site proposé par Cyrielle pour nouveaux jeux, prévoir une somme au budget 2024.

Une demande de pose de filets pour empêcher les ballons d'aller dans les jardins voisins a été faite. Attente retour devis révisé à la baisse. Initial : 3000 euros

Un devis a été également demandé à l'entreprise « fermeture » de Gravelotte pour une barrière accès parking micro-crèche (8000 euros) et abris pour l'école (8000 euros) Pour le moment non retenu car trop cher.

Une autre solution devra être trouvée.

Création Parkings « rond-point » :

Un plan a été présenté suite à rétrocession surface de trottoir per l'Eurométropole Metz, l'implantation de la borne de recharge.

Mr BRIOUX explique ces changements, la prise en compte de la mise en place de bornes et la rédaction d'un nouveau plan par l'Eurométropole Metz.

Contact à reprendre avec la société qui réalise les travaux et UEM pour emplacement du raccordement borne de recharge.

Choix Emplacement STELE :

Le maire explique le contexte, célébration anniversaire combat SEPTEMBRE 1944, implantation d'une stèle dans la commune par le Souvenir Français.

Proposition unanime d'implantation devant le cimetière rue des écoles.

A voir sur le terrain avec Mr BRICAGE pour faisabilité, avantages, inconvénients.